



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Pôle emploi

Question écrite n° 124590

Texte de la question

M. Franck Riester interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la question des versements des indemnités dues par le Pôle emploi dans le cadre de formations rémunérées. En effet, plusieurs cas de retards de versement lui ont été rapportés, qui découragent parfois les bénéficiaires. Aussi, il lui demande quelles mesures sont actuellement envisagées par le Gouvernement pour encourager les chercheurs d'emplois à entreprendre des formations rémunérées.

Données clés

Auteur : [M. Franck Riester](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 124590

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13245

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)